



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LIGUE **Le 30 septembre 2022 au BRIT-HÔTEL - CESSON**

Présents : BEAUCREUX Joël, BODIN Sophie, BROSSARD, BREST Guinal, Claude, DESMORTIER François, DREYER Dominique, DUCOS Éric, ÉVENO Patrick, GUENET Alain, KERISIT Michel, LE DIOURON Joël, LOMÉNECH Michel, LORRE Catherine, LORRE Ludovic, PASCO Patrick, POTDEVIN Jean-Luc, SORIEUX Jacques, THEPAUT Renan, TRICOIRE Alain.

Excusés : CRUBLET Claire, DE BLASIO Stefano, DREYER Françoise, ÉVENO Jonathan, KERDONCUFF Michel.

Assistent : MILON Kévin, LEBRETON Frédéric

1) Accueil, informations du Président

Renan THÉPAUT présente les excuses de Claire CRUBLET, Stefano DE BLASIO, Françoise DREYER, Jonathan EVENO, Michel KERDONCUFF, Kenny RENAUX.

Le Président propose que Jacques rédige le compte-rendu.

Le CR de la réunion de Bureau a été transmis aux membres tout en sachant que plusieurs points vont être étudiés au cours de cette réunion. Le problème de l'absence de formation d'initiateurs de club en première phase dans le Morbihan sera évoqué dans la cadre des commissions.

Le Président donne quelques informations :

- Les statistiques nationales sont maintenant interactives sur le site Fédéral
- Pour l'instant il existe encore des bugs notamment pour la Ligue où les licences événementielles n'apparaissent pas.
- Il présente la situation des effectifs de la Ligue au 30 septembre qui présage d'une remontée des effectifs par rapport à N-1 et N-2

Une petite fierté pour la Bretagne avec la sélection de Jules ROLLAND aux championnats du monde par équipes à CHENGDU.

2) Approbation du PV du Comité Directeur du 16 juin 2022

Le PV du 16 juin 2022 à Mur de Bretagne est approuvé à l'unanimité.

3) Situation des emplois administratifs

La Ligue a signé une convention avec le CD35 pour la mise à disposition d'Isabelle IMBERT à raison de 16 heures/semaine jusqu'à la fin de l'olympiade.

Nadine LEROUX part en retraite aujourd'hui. Elle a accepté de poursuivre le tuilage auprès de sa remplaçante jusqu'au 14 octobre. Un contrat en CDD a été rédigé en conséquence jusqu'au 15 octobre 2022.

La Ligue vient d'embaucher Patricia DUPRÉ le 21 septembre 2022. Elle se présentera lors de l'Assemblée Générale.

Il faudra l'accompagner davantage et le Président compte sur les membres et les salariés pour l'accompagner et la guider.

Renan THÉPAUT fait un petit résumé des démarches qui ont été difficiles pour trouver un/une remplaçante.

Une proposition de collecte pour Nadine (Mise en route d'un logiciel pour une participation à un cadeau par les clubs) a été mise en ligne.

Des remerciements lors de l'AG avec un bouquet de fleurs lui seront fait autour des représentants de clubs présents.

La remise de la collecte sera prévue ultérieurement lors d'une journée ou soirée prévue à cet effet.

Ce sera peut-être l'occasion de faire évoluer les tâches administratives.

Joël demande de faire remonter des besoins par les membres Comité directeur pour améliorer l'évolution du secrétariat.

4) Différentes tarifications de la Ligue de Bretagne

Revalorisation des indemnités kilométriques pour les bénévoles et arbitres et juge-arbitres des épreuves individuelles :

- Proposition de revalorisation des indemnités Kilométriques passant de 0,25 € à 0,30 € pour les bénévoles et juges-arbitres et arbitres sur les épreuves individuelles (sauf championnat par équipes).
- La proposition de revalorisation des indemnités Kilométriques des juge-arbitrages régionaux pour le championnat par équipes (0,30 €) sera soumise à l'approbation des clubs lors de l'Assemblée Générale. Modalités à définir lors du CDL.

Revalorisation des indemnités de prestations d'arbitrage et de juge-arbitrage :

- Proposition de revalorisation des prestations d'arbitrage et de juge-arbitrage ;
 - JA 40€ au lieu de 35€
 - JAA 35€ au lieu de 25€
 - Arbitres 25€ au lieu de 20€
 - JA1 25€ au lieu de 20€
- Base de remboursement des frais de repas (25€), sauf accord préalable du président ou trésorier.

Vote pour le passage de 0.25€ à 0.30€ pour les kilomètres, 27 oui, 2 abstentions, adopté.

Vote pour le passage des prestations des JA, 27 oui, 2 abstentions, adopté.

Patrick PASCO revient sur la demande de suppression de la phrase qui figure sur la circulaire administrative précisant que la tarification des licences loisirs est non modifiable sachant que la Ligue et les Comités Départementaux appliquent une part supérieure à ce qui est indiquée depuis de très nombreuses années (plus de 18 ans).

Pour l'instant, la Fédération ne souhaite pas revenir sur cette phrase et maintient sa tarification. Le Président précise que la Ligue de Bretagne n'est pas la seule concernée et que si une décision doit-être prise, elle doit l'être au niveau national. Il tâchera d'avoir une discussion avec la Fédération sur ce point.

- Des discussions sont en cours avec la Fédération sur une réforme de fond
- La situation du CD56 qui voit des clubs de son Comité contester les coûts des licences loisirs est évoquée.
- Présentation du Fichier Excel par Renan.
- Joël Beaucreux nous fait un résumé des échanges qui se sont déroulés lors de l'AG du Morbihan.

5) Situation financière de la Ligue

Joël LE DIOURON fait une présentation à l'aide du PowerPoint qui sera diffusé lors de l'AG sur la partie comptable.

Le résultat est de – 38 632 €

6) Organigramme de la Ligue

Le Président propose trois changements :

- Claude intègre le Bureau de la Ligue
- Julien NICOL remplace Michel TALARMAIN à l'instance Régionale de Discipline
- Pour l'Instance Régionale de Discipline, Jean-Paul GOUGEON a fait part de sa démission. Il sera demandé au Président du Comité du Morbihan de proposer un autre membre n'appartenant pas au Conseil de Ligue.
- Patrick PASCO, pris par ses fonctions de Président de Comité, propose de renoncer à sa fonction de responsable de la CREF. Sollicitée pour le remplacer, Sophie BODIN accepte d'assumer cette fonction.
- Il sera demandé à Françoise DREYER de compléter la composition de la commission Sport/Handicap.

7) Informations fédérales

Renan THÉPAUT fait part de dernières informations émanant de la Fédération :

- Augmentation du déficit du budget prévisionnel de 156 000€ à 210 000€.
- La Fédération a souscrit une offre contractuelle à une société afin de faire bénéficier les licencié(e)s d'offres de réduction sur certains produits ou prestations (à l'image des Comités d'entreprise)
- Adoption d'une revalorisation des indemnités pour l'arbitrage
- Présentation d'un projet coupe de France Mixte.
- Dérogation accordée à l'Occitanie pour une année pour tester un nouveau système de brulage.

8) Rapport des Commissions

➤ **Commission Sportive** : présenté par Michel KÉRISIT

1) Championnat par équipes

Cinq équipes de ne sont pas réengagées pour la saison 2022-2023.

Pour essayer de compléter les poules, il a donc fallu repêcher les deux 7^{èmes} de la 2^{ème} phase 2021-2022 qui devaient descendre. Il a aussi fallu repêcher les 3^{èmes} de PR de la 2^{ème} phase 2021-2022 ; mais deux d'entre eux ont refusé la montée en R3.

Comme on avait décidé de ne pas repêcher au-delà de la 3^{ème} place en PR, il y avait, au moment de la composition des poules, une poule incomplète en R3.

Hélas, 2 retraits supplémentaires avant le début du championnat ont fait que le championnat a commencé avec une poule incomplète en R2 et 2 poules incomplètes en R3.

A l'issue de la 1^{ère} journée, Michel KERISIT a reçu un coup de téléphone du club de l'US GUIPRY-MESSAC lui annonçant le probable forfait général de son équipe 1 en R1. Si tel était le cas, la décision, conformément au règlement fédéral, de l'éventuelle mise hors compétition de toutes les autres équipes du club sera prise par le comité 35. Il est probable qu'on laissera continuer ces équipes, mais avec interdiction de monter à la fin des 2 phases.

2) Critérium fédéral

Les inscriptions au critérium fédéral semblent repartir à la hausse pour la saison 2022-2023.

Pour pallier le « forfait » du comité 22 à l'organisation du 4^{ème} tour de critérium fédéral de N2 jeunes, Michel KERISIT annonce qu'il a trouvé un candidat dans le comité 35. En effet, l'US VERN-SUR-SEICHE est partant pour organiser cette manifestation.

Faute d'autres candidats, le CDL décide à l'unanimité de confier cette organisation à l'US VERN-SUR-SEICHE.

3) Modification des règlements

Michel KERISIT a rencontré les techniciens de la ligue pour mettre au point les critères de qualification de 2 jeunes bretons aux championnats de France jeunes.

La proposition à entériner par le CDL est la suivante : dans chaque catégorie, la ligue retiendra le jeune ayant le plus de points licence au classement mensuel du mois de mars et le jeune le mieux classé au classement du critérium fédéral à l'issue des 4 tours.

Le CDL adopte cette proposition à l'unanimité.

➤ **Commission arbitrage** : présenté par Jean-Luc POTEDEVIN

Jean-Luc adresse toutes ses félicitations à Mikaëlig ROBERT qui vient d'être nommé arbitre national

Les dates des prochaines formations sont fixées pour la première phase :

- Formation AR : 08/10/2022
- Formation JA1 : 11/11/2022

Les lieux seront définis en fonction des inscriptions (1 session sur Rennes et 1 Session sur Lorient ou dans le Finistère-Sud).

Une formation continue (rafraîchissements) JA2 – JA3 pourrait être envisagée ?

➤ **Commission Emploi/Formation** : présenté par Renan THÉPAUT

- Le Club d'Hennebont souhaite pouvoir proposer une dizaine de joueurs à la formation d'initiateurs de clubs. Le Comité du Morbihan ne disposant plus de formateurs, le Bureau penche pour faire appel à un formateur d'un autre Comité, pour assurer ces formations.
- Le CD 56 précise que Jordan MARS, employé par le Comité, est en arrêt de maladie et que Hennebont a été informé que la formation d'initiateur de clubs a été prévue en deuxième phase.
- La Ligue qui est en charge statutairement des formations regrette de ne pas avoir été prévenu par le Comité pour étudier éventuellement une solution de remplacement.

➤ **Commission E.T.R. PPF/PPR** :

Frédéric LEBRETON présente les orientations générales du projet de modification du PPR pour suivre celles qui ont été actées par le Conseil Fédéral concernant le P.P.F. (Plan Performance Fédéral)

Contexte : Note d'info de Mars 2022 (FFTT)

- Volonté de l'ANS et de la FFTT de recentrer la formation dispensée dans les Pôles Espoirs vers les potentiels de HN. *Trop peu de médailles au niveau international pour beaucoup de joueurs et joueuses listé(e)s > environ 50 % en moins dans les nouveaux « cercles »*
- Rajeunissement des effectifs à fort potentiel : U12 à U14 (U15 chez les filles) les catégories U19 (Juniors) ne font plus parties des catégories pour un Pôle Espoirs (sauf listés)
- Prise en compte des cellules « Performance jeunes » et « Détection »
Liste remise à jour tous les 6 mois.
- Mixité recherchée

CELLULES PERFORMANCES ET DETECTIONS (voir tableaux du PPF 2022-24)

3 niveaux (A, B, C)

Les joueurs sont placés dans les différentes cellules selon :

- Les résultats attendus
- Le potentiel (niveau/âge)

MISE EN LISTES MINISTERIELLES (voir tableaux du PPF 2022-24)

5 niveaux de performances (Elite, Seniors, Relève, Collectifs Nationaux, Espoirs)

Concernant les jeunes bretons (U19 à U12), mise en liste selon :

- *Les résultats sur les Championnats de France Jeunes*
- *Les points classements / catégories d'âges (ranking national)*

Etat des lieux des médailles bretonnes au FRANCE JEUNES :

2022 - Maëlys MESSE > médaillée de bronze en SIMPLE U13 F et médaillée d'or en DOUBLE U13 F

Les derniers podiums en simple remontent à :

2017

LE SCOUR Romane et ROLLAND Jules en U18 > Catégories « Performances »

2016

MAHOUDO Benjamin en U13 G > Catégories « Détections »

- Pas de podiums U11 F et G depuis 2006 !!

Objectifs – Idées Principales :

MEDAILLES AUX FRANCES U13 – U15 – U19

- Intégrer les équipes nationales – CEJ
- Individualiser (adapter le programme, l'offre de prestation en fonction du joueur, accompagner les entraîneurs en fonction des joueurs)

Comment / quels besoins ?

- Cibler davantage les jeunes (programme CST – Détection) > U7 – U11 en lien avec CD
- Individualiser les programmes (en collaboration avec les clubs-entraîneurs-Comités)
- Établir des critères /objectifs et établir des « cercles/cellules » selon les résultats et points classements :

Selon le cercle auquel appartient le joueur, des aides financières seront apportées pour participer :

- Stages hors structure (Centre de formation, Pôle France, INSEP)
- Stages à l'étrangers
- Compétitions internationales (WTT Youth - Open)

➤ **Commission Handisport** : présentée par Françoise DREYER

- Françoise DREYER, absente aujourd'hui, constituera prochainement une commission handisport afin de dégager quelques axes de travail. Elle a sollicité les Présidents de Comité pour avoir des référents.

➤ **Commission Sport/Santé** : présentée par Sophie BODIN et Renan THÉPAUT

Un document « guide Sport&Santé réalisé avec l'aide de Clément THÉPOT (stagiaire en Master) est en préparation.

Il sera mis à destination des clubs avec comme objectif de présenter un état des lieux de ce qui se pratique en Bretagne et comme ambition de guider les clubs dans leurs initiatives.

9) **Questions diverses**

- Le Conseil Régional a accordé une aide à la Ligue de Bretagne d'un montant de 3200 € correspondant à l'achat de 8 tables qui seront ventilées aux trois Comités qui en ont fait la demande (CD22, CD35, CD56).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H30.

La secrétaire de séance

Le Président de la Ligue

Jacques SORIEUX

Renan THEPAUT